

Département de la
Haute-Loire

Arrondissement
D'YSSINGEAUX

Communauté de
Communes
LOIRE SEMENE

**BUREAU DE LA COMMUNAUTE DE
COMMUNES « LOIRE SEMENE »**

REUNION DU 02/07/2024

DECISION N° 20240702_B_091

Étaient présents : Frédéric GIRODET, Claude VIAL,
Emmanuel SALGADO, Roland RIVET, Daniel DURIEUX,
Patrick Bruno MARCON, Yves BOMPUIS, Christine
BONNEFOY, Martine GINET

Était excusée représentée : Nathalie JOLIVET : Pouvoir à M.
VIAL

VU le Code Général des Collectivités territoriales, article L 5211-10
alinéas 3 et 4,

VU la délibération n° 20230711_D_090 du Conseil Communautaire du
11 juillet 2023 portant sur les délégations du Conseil Communautaire
au Bureau et au Président,

Commission : Famille, Enfance, Jeunesse et Prévention de la Délinquance :
Objet : Convention d'utilisation de l'annexe à La Séauve-sur-Semène par le Service de
Soins et d'Education Spécialisés à Domicile (SSES)

Le Bureau,

N° 20240702_B_091

Après avoir pris connaissance du rapport de Monsieur le Président et conformément
à la délégation qui lui a été consentie par le Conseil Communautaire en la matière,

- Approuve la convention d'utilisation de l'annexe à La Séauve-sur-Semène à
passer avec le Service de Soins et d'Education Spécialisés à Domicile
(SSES) comme suit :
 - o Les personnels du SSES utiliseront la salle de l'Annexe le
16/07/2024 de 11h à 16h afin d'accueillir un groupe de jeunes en
situation de handicap et leur proposer des activités loisirs.
 - o La convention est consentie à titre gratuit

- Autorise Monsieur le Président à signer ladite convention.

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
ou Sous-Préfecture
le :

Fait à La Séauve-sur-Semène, le 02 juillet 2024

Le Président

Frédéric GIRODET

AR Prefecture

043-244301131-20240702-20240702_B_091-AU
Reçu le 11/07/2024

